

**Lettre de Gilbert Portail,  
président du SIAEP Chaumont-Beurières-St Just  
et conseiller municipal à Beurières**

9 mois de pénurie d'eau ne peuvent se résumer en un texte, mais celui-ci permettra, je l'espère, de comprendre les difficultés face à cette pluie inexistante.

L'été dernier, nous commençons à déjà être en alerte d'où les messages dans les panneaux d'affichage de la commune. Ce qui nous a obligé dès octobre à demander de l'aide aux communes de Craponne sur Arzon et d'Ambert pour un approvisionnement en eau. Cette eau a été acheminée par camion citerne jusqu'à 8 par jour (soit 240 m<sup>3</sup>) au réservoir de transfert du Beilloux sur la route de Couraille. Celui-ci le plus haut de la commune et aussi accessible en camion, permet de desservir toute la plaine (le Beilloux et une partie d'Arlanc).

Le réseau d'eau potable du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) est alimenté par 7 sources (cf Bulletin Municipal 2022 de Beurières), qui nous fournissaient auparavant jusqu'à 2 000 m<sup>3</sup> d'eau par jour contre 200 m<sup>3</sup> cet hiver.

En plus de nos suivis permanents et travaux, un état des lieux complet des réseaux a été réalisé en vue du transfert de compétences EAU à la Communauté de Communes en 2026.

**Ce qui nous permet aujourd'hui de flécher des priorités :**

- une pompe a été changée à 60 m de profondeur dans le forage du Cros à Saint Just,
- des connexions de réseaux sont réfléchies avec d'autres communes,
- le nettoyage des captages et leurs périmètres de protection sera repris (arrachage de la végétation, élargissement des zones...),
- le traitement de l'eau de La Dolore est à l'étude sur la commune d'Arlanc,
- les forages sont peu envisagés car avec un sol granitique, les réserves d'eau profondes sont rares,
- bien évidemment continuer l'entretien et les réparations des canalisations d'eau pour limiter au maximum les fuites. Nos réservoirs sont équipés de compteurs afin d'assurer un meilleur suivi et éviter des pertes. La qualité des tuyaux plastiques fournis aujourd'hui et l'acidité de la terre ne nous aident pas (casse fréquente, boulons de raccordement oxydés).

*Vous l'avez compris, toute cette mise en œuvre pour continuer à alimenter les foyers, les exploitations agricoles, les entreprises et usines a un coût. Jusqu'à aujourd'hui, l'eau est facturée 1€30 le m<sup>3</sup> (contre une moyenne nationale à 2€10 le m<sup>3</sup>), demain nous ne le savons pas encore, mais nous devons répercuter ces approvisionnements (+ 60 000 €) et travaux à venir.*

*Les services de l'État, le Département et la communauté de communes nous accompagnent pour trouver des solutions et des aides financières.*

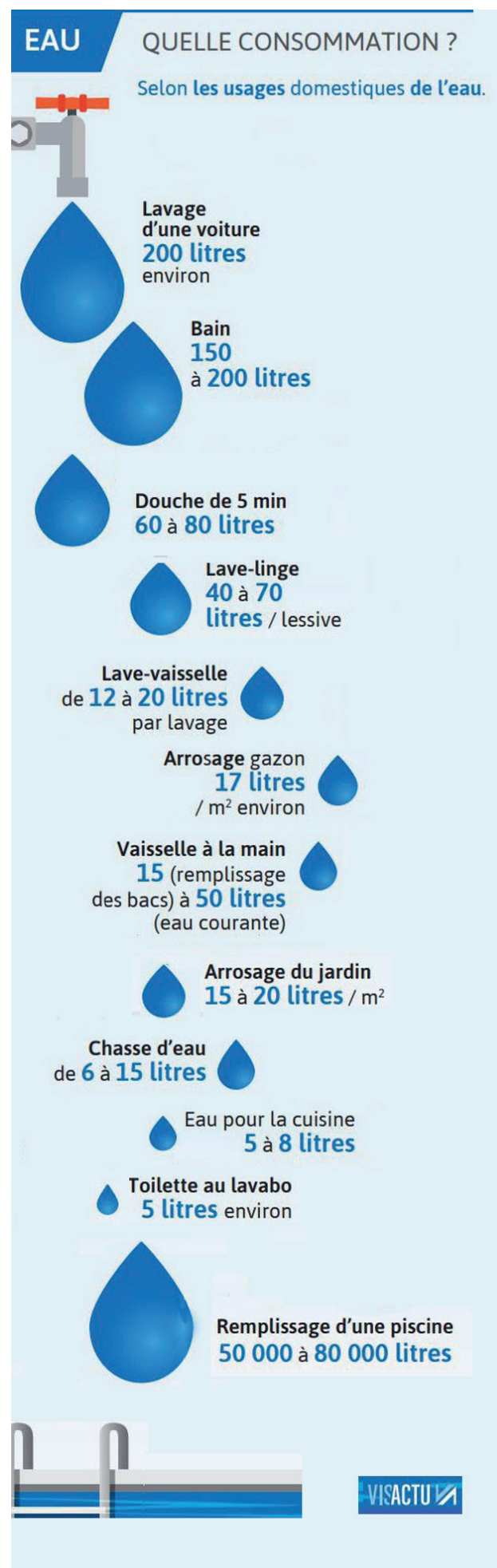
*Merci à vous tous pour les efforts que vous avez faits l'année dernière. La consommation d'eau est passée de 110 000m<sup>3</sup> en 2021 à 90 000m<sup>3</sup> soit 20 000m<sup>3</sup> économisées en 2022.*

*Ces efforts nous devons les continuer voire les augmenter car l'été n'est pas encore là et l'arrivée de la saison touristique fait craindre une nouvelle pénurie.*

*Chaque geste compte. Si vous le pouvez équipez-vous de cuves de récupération d'eau de pluie, faites la chasse aux fuites d'eau (WC...)*

*Soyez vigilants avec les feux (mégots, barbecue, écobuage...), car la végétation est très sèche et malheureusement nos ressources en eau sont faibles.*

Gilbert Portail,  
le 15 avril 2023



# Quo de neu ?

Lettre d'information des habitant-e-s de Beurières - n°8 - Avril 2023

**A**vant l'édition du Bulletin Municipal 2023, et avant l'été qui s'annonce animé, voici le nouveau Quo de Neu. Deux tendances se dessinent ce printemps : la nécessité pour nous tous de prendre soin d'une ressource qui devient rare : l'eau. La situation n'a guère évolué depuis l'information donnée en décembre. Et c'est bien normal : vous l'aurez tous remarqué : il n'a quasiment pas plu. Vous trouverez dans ce numéro une information du Syndicat des Eaux (autorité compétente en la matière). Et en parallèle à cette décroissance, la montée de la sève... dans les idées : des animations fréquentes, de toute nature, des envies de rendre le quotidien plus joyeux, plus de lien. Enfin qu'est-ce que vous en pensez ? En tout cas, oui, il va falloir être plus sobre (eau, électricité) mais ça n'empêchera pas les un-es et les autres d'être créatifs.

Et d'ailleurs si vous voulez rendre le Quo de Neu encore plus rassembleur, rejoignez-nous et apportez vos idées !

Un grand merci à Christian Boyer pour avoir distribué le dernier numéro à Choupeyre ! Oui car la distribution se fait à la main, sans carburant, et avec à peine d'eau 🤗💧

## La CoCoBe

Bernard, Cécile, Josiane, Laurence, Marie, Monique, Maye

Notre « commission communication » (CoCoBe) spontanée est ouverte, et s'adresse à tous ceux qui souhaitent contribuer à l'élaboration de cette lettre ; si l'un-e de vous est intéressé-e pour participer à sa réalisation, bienvenue ! Notre e-mail : [beurieres.communication1@orange.fr](mailto:beurieres.communication1@orange.fr)



## Passer le relais...

Cette échéance était prévue et elle est devenue réalité le jeudi 30 mars dernier. J'avais été élu maire en 1989, précisément en mars, et après 34 ans dans cette fonction, j'ai choisi de passer la main. Cette décision avait été mûrement réfléchie et préparée dès 2020. Cette année-là, avec l'élection de Laurence au poste de première adjointe, les membres du Conseil Municipal et moi-même avons pressenti ses aptitudes à gérer la commune. Pendant ces trois dernières années, elle a travaillé à mes côtés, s'est familiarisée avec les dossiers, a joué un rôle important dans les décisions communales et participé aux débats de la communauté de communes ALF. Depuis le 30 mars, Laurence est devenue Madame la maire de Beurières. Vous pourrez compter sur ses compétences, son sens de l'engagement et elle sera source de renouveau pour la commune. Personnellement je l'accompagnerai pendant les trois prochaines années au poste de 1<sup>er</sup> adjoint, et elle a toute ma confiance. Je reviendrai plus en détail, dans le prochain Bulletin Municipal sur ces 34 années de maire mais je voudrais dès à présent vous assurer de mon fidèle attachement à Beurières et à chacune et chacun d'entre vous.

## ...Prendre le relais

C'est avec émotion et la conscience des responsabilités qui m'incombent à présent que j'ai accueilli le vote du Conseil Municipal qui m'a élu maire de la commune de Beurières. Après six années comme conseillère municipale puis 3 années en tant que première adjointe, je mesure assez bien la tâche qui m'attend et j'admire la constance et le dévouement de Bernard.

Il va continuer à m'apporter son aide et son soutien grâce à son élection au poste de premier adjoint. Avec l'équipe municipale qui m'accompagne et tous les habitants qui le souhaiteront, j'espère que nous allons porter de beaux projets pour Beurières. Les horaires d'ouverture de la mairie et des permanences resteront les mêmes et j'aurai plaisir à vous y accueillir.

Avec l'équipe municipale qui m'accompagne et tous les habitants qui le souhaiteront, j'espère que nous allons porter de beaux projets pour Beurières. Les horaires d'ouverture de la mairie et des permanences resteront les mêmes et j'aurai plaisir à vous y accueillir.

Avec l'équipe municipale qui m'accompagne et tous les habitants qui le souhaiteront, j'espère que nous allons porter de beaux projets pour Beurières. Les horaires d'ouverture de la mairie et des permanences resteront les mêmes et j'aurai plaisir à vous y accueillir.



# Le saviez-vous ?

## Aides à l'achat de vélos :

Ambert Livradois Forez propose une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) jusqu'au 5/12/2023 : 300 € (pour un revenu fiscal de référence < ou = à 16 200 €) ou 150 € (pour un revenu entre 16 201 € et 27 000 €).

Voir les modalités auprès de la Communauté de Communes d'Ambert Livradois Forez, tél 04 73 72 71 40 ou sur [www.ambertlivradoisforez.fr](http://www.ambertlivradoisforez.fr)

Vous pouvez également trouver de l'aide en mairie pour vos démarches.

Le gouvernement maintient également le renforcement du bonus écologique en 2023 pour l'achat de vélos "classiques", à assistance électrique, pliants, adaptés aux situations de handicap.

Renseignements à prendre sur [www.accessibilité.gouv.fr](http://www.accessibilité.gouv.fr).

## Et puis si vous n'aimez pas le vélo, il y a les transports en commun :

témoignage d'une habitante, Josette Perez : « Depuis plusieurs années, j'utilise le service de transports en commun mis en place par le Département pour me rendre à Clermont. Auparavant je prenais le car qui partait d'Arlanc à 7h20, aujourd'hui j'emprunte celui de 11h30. A l'arrivée à Clermont, il assure plusieurs arrêts dont un à la gare SNCF à 13h30 environ. Pour le retour, je prends le car place des Salins à 17h25 et j'arrive à Arlanc vers 19h20. »

Ce service (3€ le trajet) connaît un beau succès de fréquentation ; il est aussi possible d'aller à Montbrison en minibus depuis Ambert (réservation obligatoire), et à Vichy depuis Arlanc. Plus d'infos pratiques dans le prochain Bulletin Municipal.

# AGENDA

**Dimanche 7 mai :** Randonnée Saint Eutrope. Inscriptions salle Jean-Louis Veyret à partir de 13h30. Départ vers l'église.

**Lundi 8 mai :** commémoration de l'Armistice à 11h.

## Choup'Populaire vous propose :

### Mercredi 17 mai :

**16h :** « J'adopte un composteur », formez-vous et réparez avec votre équipement- *Durée 1h.*

**18h :** « Déchets verts, laissons-les au jardin » avec Pierre Feltz - *Durée 2h.*

**Inscription obligatoire** sur [www.ambertlivradoisforez.fr](http://www.ambertlivradoisforez.fr) ou par tél. 04 73 82 76 91



### Vendredi 26 mai - 18h30 Spectacle

À TABLE - Tentative miniature de sauver l'espace public de et avec Marc Sollogoub - *Durée 1h.*

### Vendredi 2 juin - 18h30

#### Conte sous la yourte

Paulette - *Elle avait 70 ans, c'était en juin 1944, c'était ma grand-mère...* - par Anne Richardier -



### Samedi 3 juin - 18h30

#### Concert

Méli-Mélo, octuor vocal réuni autour d'un répertoire éclectique - *Durée 1h.* (suivi d'une soirée pizza, réservation 07 81 58 03 24 par sms).



### Jeudi 13 juillet - 20h

#### Théâtre

Quatre à Quatre par le collectif Côté Cour - *Durée 1h.*

Plus d'infos sur [Chouppopulaire.fr](http://Chouppopulaire.fr)



Qui sait quel est ce petit outil de 6 cm de long, retrouvé par Marie-Agnès et Vincent Péricard dans leur réserve ? Petit indice les deux branches s'écartent, et coulissent. On est impatient de recueillir vos réponses...

Réponses des «Quesaco» des N°6 et 7 et de celui-ci dans notre prochain numéro.

## Construisons l'histoire de nos villages !

Vous êtes toutes et tous invités à vous retrouver par villages pour échanger autour de notre histoire locale et regrouper les témoignages et anecdotes que vous avez envie de raconter et que vous aimeriez (ou non) voir inscrite sur des panneaux, près des vergers.



Des membres du groupe Verger seront là pour vous offrir un verre de l'amitié et pour vous informer sur l'avancement du projet : création de sentiers de randonnée reliant tous nos vergers communaux, parcours ponctués de panneaux d'information sensés raconter à la fois l'histoire du patrimoine fruitier sur notre territoire et l'histoire de nos villages et de leurs habitants, proposition d'emplacements des tables et bancs, avenir des fruitiers et prochaines récoltes. C'est grâce à vos votes du BEC2 que ce projet verger se poursuit, au service de tous.



## Voilà les dates et horaires retenus pour ces rencontres en MAI :

- Rouffiat : mercredi 3 à 16 heures
- Le Beilloux : vendredi 5 à 18 heures
- Le Béal : lundi 08 à 18 heures
- Montravel : mercredi 10 à 11 heures
- La Pascaille : mercredi 10 à 18 heures
- Choupeyre : vendredi 12 à 18 heures
- Sails : vendredi 12 à 18 heures
- Olliegues : mercredi 17 à 18 heures
- Les Penderies : dimanche 21 à 11 heures
- Chavagnat : dimanche 21 à 11 heures
- Le bourg vers la mairie : samedi 27 à 11 heures

## A propos de l'eau

Deux nouveaux employés du Syndicat des Eaux sillonnent nos rues pour vérifier les fuites éventuelles, relever les compteurs, nous dépanner. Ils déplorent avoir du mal à trouver les adresses car les noms ne sont pas sur les boîtes aux lettres. Merci de les inscrire lisiblement, ils vont ainsi gagner beaucoup de temps.

**IMPORTANT, toujours à propos d'eau :**

### Extrait de l'arrêté préfectoral du 6 mars 2023

Mesures de restriction des usages de l'eau à partir du réseau d'eau potable sur Arlanc, Baffie, Beurières, Chaumont-le-Bourg, Dore l'Église, Marsac-en-Livradois, Mayres, Sauvessanges, Medeyrolles, Novacelles, St Alyre d'Arlanc, St Just, St Sauveur-la-Sagne.

### Sont interdits à toute heure les usages suivants :

- le lavage des véhicules sauf dans des installations professionnelles équipées avec du matériel haute-pression ou avec système de recyclage de l'eau en circuit fermé.
- le remplissage des piscines privées existantes à usage familial après vidange, ainsi que les remplissages de complément.

- L'arrosage des espaces verts, des pelouses, des jardins d'agrément, des massifs de fleurs, jardinières, des aires de jeu, des terrains de sport, des terrains de golf, publics ou privés.

### Sont interdits entre 10h et 18h :

- l'arrosage des jardins potagers et des vergers vivriers, l'arrosage de plantes et de fleurs des jardinerie, des fleuristes, des pépiniéristes,...

- Les activités industrielles, artisanales et commerciales prélevant sur le réseau d'eau potable doivent réduire leurs prélèvements nets de 25 %.

**Limitation de la consommation :** chacun veillera à limiter sa consommation d'eau aux usages strictement nécessaires. L'arrêté préfectoral reste en vigueur jusqu'au 31 mai 2023.



## LE RURALEUR (un habitant de la commune)

Bon. On dit de moi que j'ai bon caractère, enfin bon, un sacré caractère ! C'est vrai que je n'aime pas me laisser marcher sur les pieds, (je préfère marcher à pied !) mais en général je suis plutôt de bonne humeur. Quand ce n'est pas le cas (oui, ça arrive, bon...), je me fais une petite balade à pieds sur les sentiers et les routes de notre coin. Rien de mieux pour se calmer.

C'est comme ça que, sur un talus ou dans un fossé, il m'arrive de ramasser une canette ou un emballage en plastique qui m'agresse et perturbe ma quête de « zénitude ».

Je me suis donné comme règle, à chaque randonnée, de

récolter au moins un déchet. (Voyez que j'ai bon caractère !)

C'est dingue comme on peut très vite remplir un sac de bouteilles plastiques, canettes, emballages de confiseries, ficelle de lieuse, morceaux de bâche plastique, et j'en passe. Mais je positive : je me dis que ce sont les vestiges d'une époque révolue où on ne savait pas.. !

Mais quand, repassant par un endroit où je suis passé quelque temps avant et voyant des canettes et des emballages plastiques manifestement tout fraîchement jetés, mon « bon caractère » se réveille et je gueule (intérieurement, surtout si je suis tout seul !)

Il y a encore des gens qui balancent leurs ordures dans la nature ? en 2023 ?

Et puis je me dis, non ce n'est pas possible, tu déliras !

Alors mon bon caractère m'incite plutôt à lever les yeux et admirer un point de vue sur notre belle vallée, ou tomber en arrêt devant un vieux fayard tout tortueux... Le bonheur, quoi !

